



Compte-rendu du conseil municipal du 8 juin 2015

Présents : Jean-Jacques Couturier, Maire, Guy Barré, Catherine Bérard, Bernard Brachet, Fabienne Brialon, Chantal Ducreux, Bénédicte Gault, Stéphane Gonin, Sophie Lapalus, Roland Lependéry, Pascal Membré, Jean-François Pras, Claudine Riché, Bruno Souchon, Sandrine Vancoillie

Finances :

La ligne de trésorerie est renouvelée partiellement (160 000€) auprès du Crédit Agricole (taux à 0% + marge banque à 1,5%).

Comme prévu au budget, un emprunt de 25 000€ à taux fixe (2,40%) sur 15 ans est également contracté.

Protection et Valorisation des Espaces Agricoles et Naturels (PAEN) :

Le projet PAEN est établi sur 11 communes de l'ouest roannais, d'Ambierle à Ouches. Il vise à protéger certains terrains à vocation viticole ou agricole en les plaçant en zone non constructible de façon quasi définitive.

Après concertation avec les agriculteurs, le périmètre communal a été fixé. En complément de ce périmètre, des programmes d'actions (agricoles et forestiers) sont prévus sur 5 ans.

Le PAEN a été validé par 11 voix pour et 4 voix contre. Il est consultable en mairie.

Une enquête publique aura lieu à l'automne.

Règlement de boisement :

Le règlement de boisement étant devenu obsolète, le département est volontaire pour prendre en charge la mise en place d'un nouveau règlement de boisement.

En en faisant la demande, la commune peut profiter de ce nouveau plan.

De plus, le projet PAEN permet une certaine priorité.

Plan de formation inter-collectivités :

Ce plan de formation des agents est proposé par le Centre de Gestion de la Loire. Il permet une nouvelle organisation des formations sur 3 ans, en les rapprochant des bassins.

Les communes de moins de 50 agents peuvent y adhérer.

L'adhésion au plan est validée.

Services périscolaires :

- Le vendredi après-midi :

Renouvellement du contrat de Madame Dickelmann pour l'activité théâtre.

Madame Bartholet prend en charge les enfants de 13h30 à 16h30 (en complément de Madame Durantet) et assure la garderie de 16h30 à 18h30.

- Cantine :

Madame Boudouhadj prend en charge le temps de cantine de 11h20 à 15h.

Questions diverses :

-Le Foyer Socio-Educatif du collège de Renaison remercie la commune pour la subvention accordée.

-Un itinéraire de découverte a été mis en place dans le cadre de l'aménagement de la RN7. Il propose un itinéraire touristique par les « villages de caractère » qui passe également par notre commune. Un panneau présentant le village sera installé sur la place.

-CCAS : le portage de livres, pour les personnes ne pouvant se déplacer, sera proposé aux habitants fin juin. Une réunion avec l'ADMR est prévue le 23 juin.

Un audit de la politique sociale du territoire sera effectué par Roannais Agglomération et le Conseil Général de la Loire dans les mois à venir.

La prochaine séance du conseil municipal est fixée au **lundi 29 juin à 20h.**